



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de
la catégorie de actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

METALLIER

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le(La) titulaire du CAP Serrurier Métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métalliques, agencement, ferronnerie (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas...).

OBJECTIFS

- Assurer la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties.
- Analyser les dessins et la gamme de fabrication.
- Choisir les moyens à mettre en œuvre, positionner la matière première, installer les outils, conduire l'usinage, réaliser le montage-assemblage.
- Participer à la pose de l'ouvrage sur chantier.
- Intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés...) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou le cuivre.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 6 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF). Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 3

CAP


CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL RNCP N°35700

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- De 16 à 29 ans
- A partir de 15 ans et sortant de classe de 3^{ème} (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. 

Aucun prérequis nécessaire à l'entrée en formation.

LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur.cfamr@orange.fr

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat.cfamr@orange.fr

Site internet : www.cfa-colmar.com



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Technologie Métallerie.
- Construction.
- Pratique Métallerie.
- Chef d'Œuvre.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

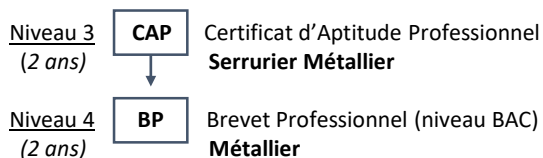
MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Situations d'évaluations formatives :
 - exercices pratiques
 - présentations orales
 - expressions écrites

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.

FILIERE METALLERIE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Mathématiques, Sciences physiques.
- Français / Histoire - géographie / Enseignement Moral et Civique.
- Education Physique et Sportive (EPS).
- Prévention-Santé-Environnement (PSE).
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais).

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Atelier aux normes en vigueur doté de matériel récent adapté à la formation.
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Travaux en Hauteur
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3 dernières années

77,4%

Taux de satisfaction

100%

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

